



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

Paris, le **29 MAI 2015**

Direction des ressources humaines
Sous direction de la modernisation et de la gestion statutaires
Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des
corps de catégorie B et C

Note

à

Liste des destinataires in fine

Affaire suivie par : Bénédicte MOUCHET
benedicte.mouchet@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 69.04 - Fax : 01 40 80 75 90
Courriel : mgs2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

**Résultats
de la commission administrative paritaire
compétente à l'égard du corps des experts techniques des services techniques**

Séance du 28 mai 2015

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, pour diffusion, les résultats de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des experts techniques des services techniques (ETST) qui s'est réunie le 28 mai 2015.

Bonifications 2014

Le dispositif d'attribution des réductions d'ancienneté au titre de l'année 2014 a été validé.

Mutations

Il appartient aux services d'origine et d'accueil en cas de prise en charge par voie de détachement d'informer les agents des résultats de la CAP de mobilité.

Le fichier joint (*annexe 1*) reprend les résultats des mutations. Les noms qui ne figurent pas dans cette liste sont ceux pour lesquels l'avis de la CAP est défavorable.

La date générique de mutation est fixée au 1^{er} septembre 2015.

Les services devront faire connaître avant le 10 juin 2015, délai de rigueur, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, au moyen de l'annexe F jointe. Au-delà de cette date, aucune demande ne sera prise en considération.

Titularisation

La CAP s'est prononcée sur la titularisation d'un expert technique des services techniques dont l'avis sera communiqué exclusivement au service concerné (*annexe 2*).

La chef du bureau SG/DRH/MGS2



Simone HAYOT

Mobilité (cycle 2015-9)

Relevé de décisions de la CAP des ETST du 28 mai 2015

Annexe 1

POSTE		CANDIDAT			AVIS de la CAP	OBSERVATIONS
N° de poste	Service d'accueil	NOM Prénom	Grade	Service d'origine		
166637	CEREMA/DTer NC	KIRSCH Lionel	ETST	CEREMA/DTer NC	Favorable	
166696	CEREMA/DTer SO	COURSIMAUULT Ralph	ETST	CEREMA/DTer SO	Favorable	